

Association « Le jardin de la passerelle »

Assemblée Générale des adhérents



18 novembre 2021

Rapport moral

L'association et son rapport avec l'environnement
extérieur et institutionnel

Activités 2020 / 2021 :

- **Contacts avec les instances et services municipaux :**
 - Réunions du Conseil Communal Nord
 - Dépôt d'un projet d'aménagement d'une mare naturelle (budget participatif 2019)
- **Formations et animations publiques :**
 - Parc Triaire fermé durant le 1er confinement 2020
 - Reprise des activités de jardinage en 2021 mais pas d'animation tout public
- **Présence à la journée des associations :**
 - Pas de forum en 2020. Présence en 2021

Rapport d'activités : les animations

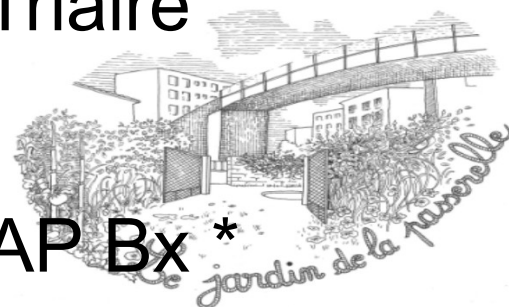
2020

Parc Triaire fermé lors du confinement :

Aucune animation en 2020

2021

- 27 janvier : comptage des oiseaux
- ...
- 25 mai : repas de quartier public au parc Triaire
- mai à octobre : apéros – pique-nique
- Octobre : accueil de 2 étudiants de l'ENSAP Bx *



* (école nationale supérieure architecture et paysages à Talence)

Rapport financier

Solde banque au 7/11/2019 :

552,69 €

- Assurance MAIF 2020 - 33,93
- Petit matériel jardinage (arrosoirs, bobine coupe-bordure -101,24
- Graines (Kokopelli) - 51,00
- Petit matériel autre (coffre clé, feutres effaçables, ... - 32,77
- Animation, Reprographie - 58,20
- Remise de chèques antérieurs + 161,00
- Adhésions + 116,00

Solde banque au 7/11/2020 :

552,55 €

- Assurance MAIF 2021 - 35,37
- Adhésions + 272,00

Solde banque au 7/10/2021 :

792,18 €

VOTE : adopté à l'unanimité



Budget prévisionnel 2022

Les budgets animation et jardinage 2020 et 2021 n'ont pas nécessité de dépenses du fait du confinement et de l'activité réduite.

On constate une augmentation des adhérents,

Un achat de matériel est à prévoir pour l'aménagement de la cabane et la création et entretien des parcelles.

Il est donc proposé un budget 2022 affichant des dépenses supérieures à 2020 en s'assurant d'une réserve financière globale, tout en maintenant l'adhésion à un montant permettant un accès à tous.

Recettes : Estimation adhésions des membres 250 €

Dépenses : 400 €

- Assurance 40 €
- Acquisition de matériel, plants, graines 60 €
- Fournitures, consommables, animations 300 €

Balance : - 150 €

Solde en banque estimé fin 2022 : env 550 €



Parcelles JARDIN DE LA PASSERELLE 2021

octobre 2021

N° de parcelle	Référents	Participants
A, 1, 2, 3, 4	Michel	Catherine et Armand + Régine, Diana, Michel et Bernadette + Monique et Yann, Sylvie
9, 12, 14, 15	?	Christine + Isabelle, Joëlle, Chantal, Laura et Gabriel + Charlène et Baptiste
5, 6, 11	Guyllaine	Guyllaine et Daniel, Jean-Marie, Angélique et Gaston
7, 8, 10, 13	?	Camille et Philippe + Clémence et <u>Danièle</u> , Amélie et Guillaume + Agnès et Alexandre, Nora et Cyril, Michèle

Composteurs :	Michel, Armand
Keyhole :	Michel ?
	Anna, Alain et Delphine, Léa et Laurent

Le long de la voie ferrée Michel, Armand à volonté + Noah

Parcelle d'aromatiques Michel, Monique, autre ? à volonté, mais ne planter que des aromatiques



Aromatiques :
Pour Tous

Enfants
A

12 Chantal

9 Joëlle

6 Angélique et
Gaston

3 Catherine et
Armand + Régine

14 Christine +
Isabelle

11 Jean-Marie +
Guyllaine

8 Amélie et Guillaume
+ Agnès et Alexandre et
enfants

5 Guyllaine et
Daniel + Jean-
Marie

2 Sylvie + Michel

15 Laura et
Gabriel + Charlène
et Baptiste

13 Michèle

10 Nora et Cyril
+ enfants

Philippe + Clémence
et Danièle

4 Monique et Yann
+ Michel et
Bernadette

1 Diana

Le long de la voie ferrée à volonté avec Armand, Michel et ? Noah

Approbation du montant de l'adhésion

Vote sur le montant de l'adhésion à l'association

(pour couvrir les frais de fonctionnement et de structure)

L'Assemblée Générale décide :



- Adhésion annuelle de 8€ par personne et 12€ par foyer

VOTE : adopté à l'unanimité

Observations sur la situation actuelle

- Les animations :

- re programmer des animations afin de relancer une dynamique chez les adhérents et une légitimité face aux habitants et municipalité.

- Le jardinage :

- fonctionnement autonome des jardiniers par groupe (référent)
- Michel référent parcelle «enfants» et création d'une parcelle « aromatiques »
- toujours problème d'horaire d'ouverture pour l'arrosage en été

- La communication :

- assurer une meilleure communication interne (jardinage et autres activités)
- faire vivre le site de l'association (infos, photos, ...)



Débat d'orientation pour 2022

- Mettre en œuvre les finalités de l'association :
Statuts : biodiversité en ville, jardinage, animation culturelle et pédagogique et renforcement du lien social entre les habitants
- Renouveler et conforter le CA
- Proposer et participer aux formations, animations et chantiers
- Clarifier l'organisation du jardin
- Conforter notre communication interne, site, ...
- ...

Les projets pour 2022

- **Réactivation des commissions** : animation et pédagogie, jardinage, convivialité : 1 personne référente par thème, en appui au CA
- **Chantiers d'aménagement** : création et entretien parcelles ; aménagement cabane, aménagement bacs voie ferrée, nettoyage zone naturelle, fresque murale ...
- **Sessions d'animations et de formations publiques** : expo sur les coccinelles, expo sur les zones humides, comptage des oiseaux, ateliers créatifs, jardin des parfums et des saveurs pour enfants, formation taille fruitiers, nichoirs plats chauve souris, faune hiver et abris, parcours botanique, ajout plantes médicinales dans parcelle des aromatiques,..
- **Animations festives** : apéros pique-nique au jardin, pauses musicales, « peintres en herbe » , journée jeux de plein air, ...
- ... et d'autres propositions présentées et soutenues par vous !



Le CA actuel (de 2019) *

Art 11 Statuts : CA collégial de 12 membres maximum, élus pour 2 ans et rééligibles. CA renouvelé chaque année par moitié.

- Joëlle ADAM
- Catherine JOANLANNE
- Guylaine MARCHAIS
- Michèle RASSIS
- Michel VELLUET

* depuis 2 départs et 1 décès

Candidatures pour le Conseil d'Administration

Rappel membres en continuation d'office :

- Joëlle ADAM
- Michèle RASSIS
- Guylaine MARCHAIS
- Michel VELLUET

Candidatures (renouvellement et nouvelles) :

- Armand GUERIN
- Catherine JOANLANNE
- Monique PROST
- ... ?



Election du Conseil d'Administration

- Joëlle ADAM
- Armand GUERIN
- Catherine JOANLANNE
- Guylaine MARCHAIS
- Monique PROST
- Michèle RASSIS
- Michel VELLUET

VOTE : adopté à l'unanimité



Demande de quitus au CA

Deux projets en partie liés risquent d'impacter fortement le parc Triaire et vont nécessiter un positionnement public de l'association.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de donner quitus au CA et à ses représentants externes pour exprimer ses orientations conformes à la finalité de l'association concernant les projets suivants exposés en séance :

- 1) présenter et défendre la création d'une mare naturelle au sein du parc Triaire, comme richesse de biodiversité et support pédagogique
- 2) apporter un commentaire sur le site du budget participatif 2021 afin de limiter les équipements fixes dans le parc afin de maintenir l'équilibre entre les différents espaces dessinés lors de la conception du parc afin de protéger la nature en ville.

Il a été également évoqué le renouvellement de la convention entre l'association et la Ville pour l'animation d'un jardin partagé

Vote : adopté à la majorité (1 abstention)

Merci de votre présence !

- Proposez des actions et animations
- Inscrivez-vous aux commissions
- Devenez référent

... et on continue la discussion sur nos projets
autour d'un repas pris en commun !

